

CLASSIC

Jean Patrick
Dubuisson
ORGANISATIONS



CONTACT

Jean-Philippe DURACKA
06 82 95 32 66 - jphduracka@orange.fr

Denis DULIN
06 21 77 67 51 - d.dulin@orange.fr

**JUNIORS
FEDERALE**

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019



*Chazemais
Huriel*



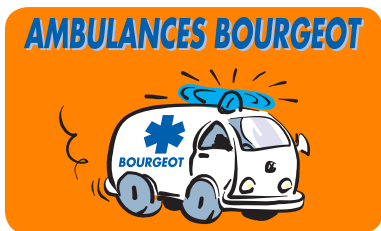
Chazemais



CLASSIC ^{JEAN-PATRICK} DUBUISSON



Suivez la course en direct sur
MG-VELO
www.marcguillaumin.fr



CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON



La Classic Jean-Patrick Dubuisson Organisations accueille les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 les meilleurs coureurs juniors et amateurs.

Le samedi, nous avons choisi de redécouvrir la communauté de communes du pays d'Huriel avec le départ à Chazemais et l'arrivée à Huriel.

Le dimanche, les coureurs partiront du site de l'entreprise Viatémis sur la commune de Saint Victor. L'arrivée sera jugée dans la Côte du Peu à Désertines (sur le traditionnel circuit).

Je tiens vraiment à remercier nos partenaires, publics et privés, qui nous sont fidèles depuis des années. Cela prouve le sérieux de l'équipe technique et des 100 bénévoles qui m'entourent.

Sans ces partenaires, il ne serait pas possible d'organiser cette grande manifestation cycliste.

La devise cette année encore : haut niveau et convivialité ; ce sont les souhaits de Jean-Patrick que nous tenons à faire durer.

Bonne course à tous.

Denis DULIN
Président de Classic
Jean-Patrick DUBUISSON
Organisations

Chazemais

Bienvenue à l'édition 2019 de la Jean-Patrick Dubuisson. Quoi de plus naturel pour une compétition d'envergure nationale que de prendre le départ à Chazemais, centre de la France ?

Notre petite commune est très heureuse et honorée d'accueillir un peloton très relevé d'espoirs des courses cyclistes.

Chazemais n'oublie pas que Roger Valkowiak a vécu ici à Villevendret, durant quelques années, que le Pays de Montluçon a vu grandir Julian Alaphilippe et Florian Vachon et que les champions de demain sont peut-être au départ de la Jean-Patrick Dubuisson.

Bienvenue à tous et un grand merci aux organisateurs. Que les courses soient belles !

Michel TABUTIN
Maire de Chazemais



Après quelques années d'absence et avoir été présente de 2005 à 2011, la Classic Jean-Patrick Dubuisson va enfin revenir sur les routes d'Huriel.

Déjà en 2018, la Classic Juniors faisait une petite visite à notre cité ; mais cette année, c'est en ville étape qu'elle va la recevoir.

Les Huriéolois et Huriéoloises se feront une joie d'accueillir cette épreuve renommée et seront sans doute très nombreux à encourager les coureurs sur un circuit qui passe largement dans la commune.

Stéphane ABRANOWITCH
Maire d'Huriel



Les 21 et 22 septembre prochains, Montluçon Communauté verra sur ses routes le passage de la Classic 2019 organisée par l'association Classic Jean-Patrick Dubuisson Organisations.

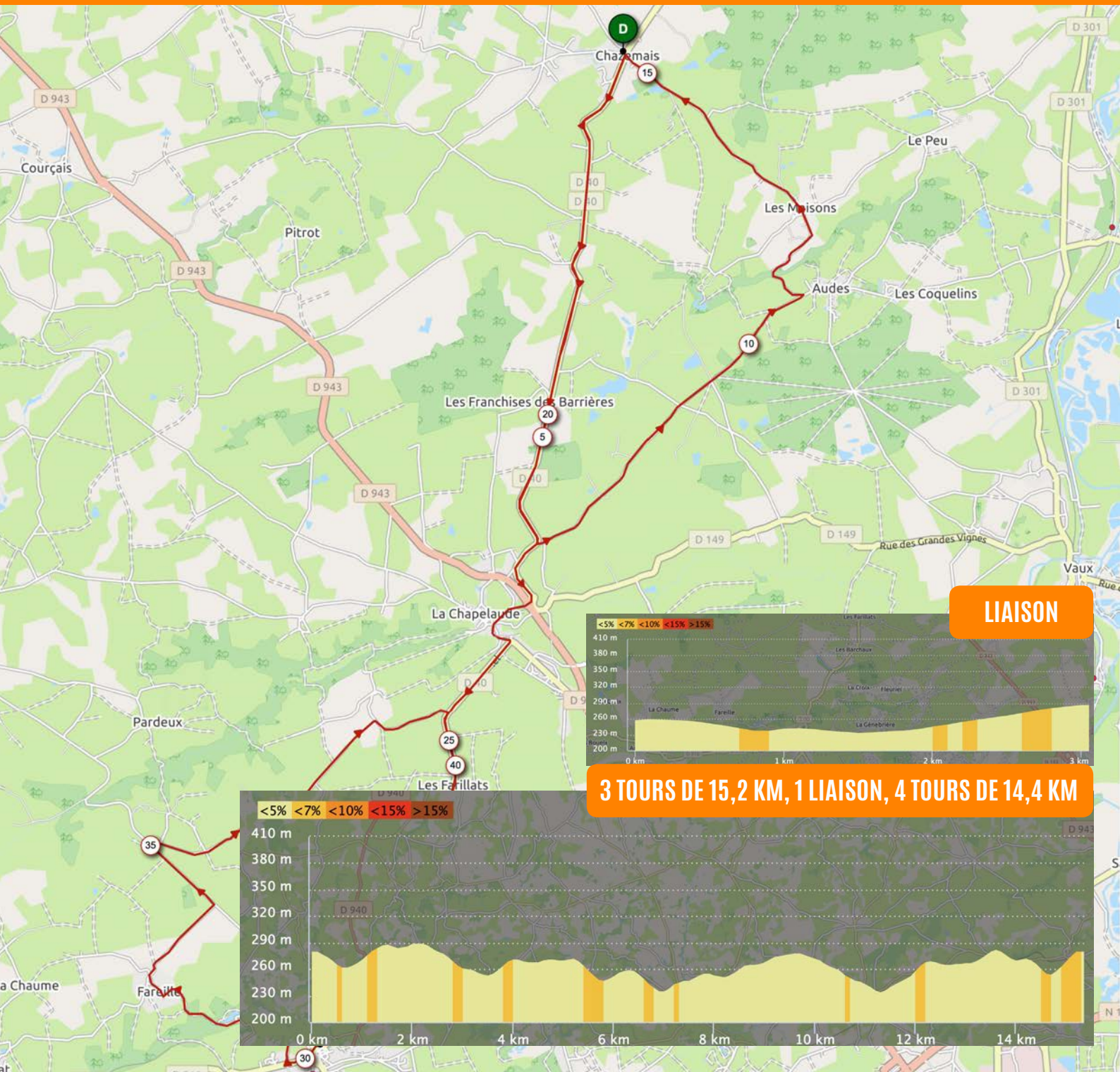
Cette course cycliste française fait partie du calendrier de l'élite nationale de la Fédération Française de cyclisme.

Cette vitrine sportive permet de rappeler que le sport est un vecteur d'épanouissement personnel et un formidable outil d'apprentissage et de transmission des valeurs civiques. C'est pourquoi, nous nous devons de continuer à promouvoir une politique sportive adaptée aux attentes de nos associations afin qu'elles puissent remplir leur rôle dans les meilleures conditions.

Ainsi cette 11^e édition s'annonce de qualité et compétitive de par la présence de cyclistes nationaux et internationaux et par un tracé permettant de faire découvrir notre bassin de vie. C'est donc avec un immense plaisir de Montluçon Communauté s'est investie auprès des organisateurs pour faire en sorte d'accueillir comme il se doit cette magnifique compétition.

Daniel DUGLERY
Président de
Montluçon Communauté

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

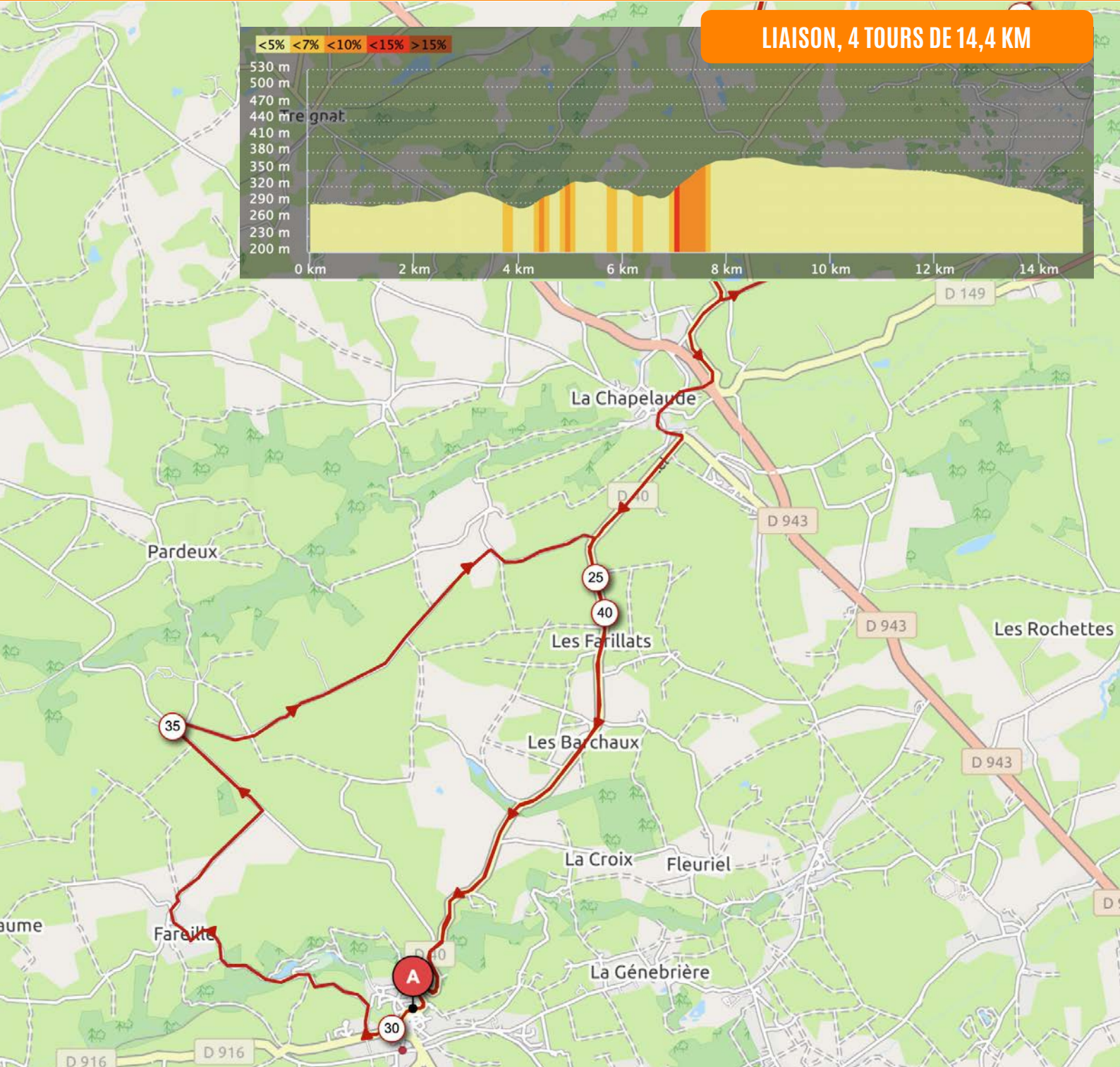
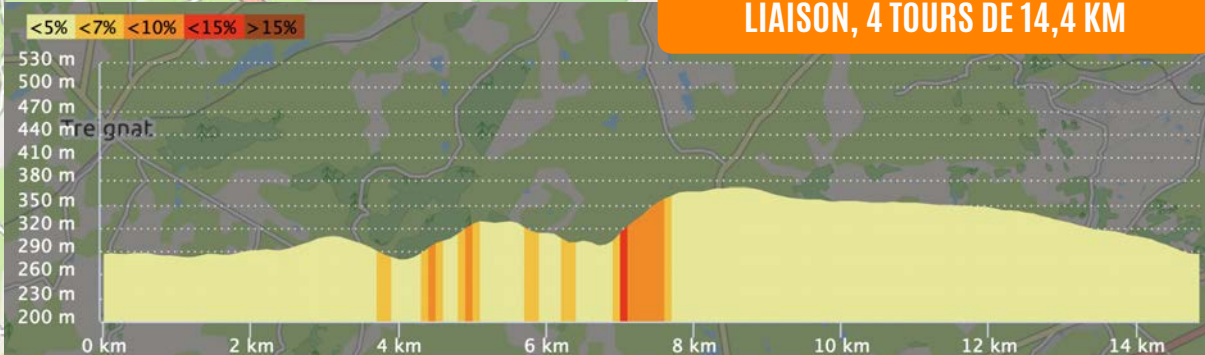


CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

KM	ITINERAIRE	40KM/H	44KM/H	OBSERVATIONS	KM	ITINERAIRE	40KM/H	44KM/H	OBSERVATIONS
0	Mairie de Chazemais - D40 Direction La Chapelaude	14h	14h		73,5	A droite rue du Moulin de Lyon			
6,2	A gauche D70 – Direction Audes				73,7	A gauche direction Camping (route sans nom)			
10,7	A gauche D241 Direction Chazemais	14h16	14h14		75,5	Fareilles			GRIMPEUR
15,2	Chazemais – A gauche D40 Direction La Chapelaude			SPRINT	75,8	A droite (route sans nom)			
21,4	A gauche D70 – Direction Audes	14h32	14h29		77,1	A gauche D71 direction Chambérat			
25,9	A gauche D241 – Direction Chazemais				78,2	A droite direction lieu-dit La Brande (route sans nom)			
30,4	Chazemais – A gauche D40 Direction La Chapelaude	14h46	14h41	SPRINT	87,4	Huriel 3ème passage D40 rue des Rempats	16h06	15h54	PRIME
36,6	A gauche D70 – Directions Audes				87,6	Rond point à droite D916 rue des Calaudis			
41,1	A gauche D241 – Direction Chazemais				87,9	A droite rue du Moulin de Lyon			
45,6	Chazemais – A gauche D40 Direction La Chapelaude	15h08	15h02	SPRINT	88,1	A gauche direction Camping (route sans nom)			
52,6	La Chapelaude centre D40				89,9	Fareilles			GRIMPEUR
52,9	A droite direction Huriel D40				90,4	A droite (route sans nom)			
58,8	Passage ligne d'arrivée D40 rue des remparts Huriel	15h24	15h16	PRIME	91,5	A gauche D71 direction Chambérat			
59	Rond point à droite D916 rue des Calaudis				92,6	A droite direction lieu-dit La Brande (route sans nom)			
59,1	A droite rue du Moulin de Lyon				93,8	A droite D40 direction Huriel			
59,3	A gauche direction Camping (route sans nom)				101,8	Huriel 4ème passage D40 rue des Rempats	16h27	16h13	PRIME
61,4	Fareilles			GRIMPEUR	102	Rond point à droite D916 rue des Calaudis			
61,6	A droite (route sans nom)				102,3	A droite rue du Moulin de Lyon			
62,7	A gauche D71 direction Chambérat				102,5	A gauche direction Camping (route sans nom)			
63,8	A droite direction lieu-dit La Brande (route sans nom)				104,3	Fareilles			GRIMPEUR
68,5	A droite D40 direction Huriel				104,8	A droite (route sans nom)			
73	Huriel 2ème passage D40 rue des Rempats	15h45	15h35	PRIME	105,9	A gauche D71 direction Chambérat			
73,2	Rond point à droite D916 rue des Calaudis				107	A droite direction lieu-dit La Brande (route sans nom)			
					111,3	A droite D40 direction Huriel			
					116,2	Huriel 5ème passage D40 rue des remparts	16h58	16h32	ARRIVEE

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

LIAISON, 4 TOURS DE 14,4 KM



CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

VAINQUEUR



SPRINTS



PRIX DE LA MONTAGNE



MEILLEUR JUNIOR 1



COMBATIF



MEILLEUR RÉGIONAL



FAIR PLAY



HORAIRES

10h30 : Ouverture de la permanence, mairie de Chazemais.

11h30 : Repas organisation et bénévoles salle des fêtes de Chazemais.

12h30 : Réunion sécurité, salle de réception mairie de Chazemais.

13h : Réunion des Directeurs Sportifs, salle de réception Mairie de Chazemais.

13h30 : Présentation des équipes, signatures au podium face à la Mairie.

14h : Départ devant la mairie de Chazemais (3 tours de 15,3km pour commencer).

15h30 : Premier passage sur la ligne d'arrivée à Huriel au km 60,2 après une liaison de 14,3 km entre les 2 circuits + 4 tours de 15,7km.

17h : Arrivée rue des Remparts à Huriel au 5^{ème} passage sur la ligne après une distance de 119 km.

17h10 : Protocole au podium sur la ligne d'arrivée.

CLASSIC JEAN-PATRICK DUBUISSON

REGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Classic Jean Patrick Dubuisson est organisée par Classic Jean Patrick Dubuisson Organisations et sous les règlements de la Fédération Française de cyclisme. Elle se dispute samedi 21 septembre 2019, dans le Comité Auvergne-Rhône-Alpes.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE ET PARTICIPATION

La Classic Jean-Patrick DUBUISSON est réservée aux coureurs de la catégorie Hommes Juniors de 17 et 18 ans dans l'année. Elle est inscrite au calendrier Fédéral Juniors de la FFC. Le développement maximum autorisé est limité à 7,93 mètres.

Elle est ouverte aux équipes suivantes :

- Sélections de Comités Régionaux FFC,
- Sélection départementale,
- Equipes mixtes composées des coureurs français des comités régionaux et Corse et d'Outre-Mer,
- 3 équipes étrangères maximum de sélections régionales ou de clubs sur invitation,
- Coureurs individuels.
- Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.
- Grille de prix 540/20.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de départ samedi 21 septembre de 10h30 à 13h30, mairie de Chazemais.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à samedi 21 septembre à 13h30 et aura lieu à Mairie de Chazemais.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR ET VÉHICULE D'ASSISTANCE

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Course, 155,550MHz. Des postes seront prêtés par la société AUGRAS.

Le dépannage neutre sera assuré à l'aide de l'une des voitures fournies par l'organisation.

L'épreuve se disputant individuellement, le changement de matériel entre coéquipiers n'est pas autorisé.

L'ordre des voitures d'équipe sera défini lors de la réunion des directeurs sportifs, par tirage au sort selon le règlement FFC, il faudra avoir minimum 4 coureurs pour suivre l'épreuve.

ARTICLE 5. DELAIS

Pour être classé à la Classic Jean-Patrick Dubuisson Juniors, tout concurrent devra finir à moins d'un tour sur le circuit final, les doublés seront arrêtés.

ARTICLE 6. PRIX DE LA MONTAGNE

Un Prix de la Montagne est disputé sur l'ensemble des GPM retenus pour ce classement.

Les côtes attribuent respectivement 3, 2 et 1 points aux 3 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoires dans les GPM, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

ARTICLE 7. PRIX DES SPRINTS

Un Prix des Sprints est disputé sur l'ensemble des points chauds retenus pour ce classement.

Les sprints attribuent respectivement 3, 2 et 1 points aux 3 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoire dans les sprints, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

ARTICLE 8. PROTOCOLE

Les coureurs suivants sont attendus au podium protocolaire, en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle ils sont engagés pour l'épreuve :

- Le vainqueur de l'épreuve,
- Le 1^{er} du classement de la Montagne,
- Le 1^{er} du classement des Sprints,
- Le 1^{er} junior 1,
- Le plus combatif,
- Le plus fair play,
- Le 1^{er} régional.

ARTICLE 9. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française appliquée par l'AFLD s'applique conformément aux dispositions de loi française. Le contrôle antidopage a lieu Maison du Peuple à HURIEL, située au dessus de la zone d'arrivée.

ARTICLE 10. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.